

RÈGLEMENT PARIS HIPPIQUES

version : 09-08-2022

1. LES RÈGLES DES PARIS

Définitions:

Un **Pari** est le montant qui correspond à la mise.

Un **Rapport** est le montant brut, incluant la mise initiale, payé après le résultat d'une course. Les rapports affichés sur le site sont pour une mise de 1 Euro à l'exception des paris Ze234 et Ze345 pour lesquels les rapports sont affichés pour la mise de base. Les rapports sont toujours exprimés après déduction du prélèvement de la marge de l'opérateur. L'opérateur peut abonder les rapports calculés en particulier si ceux-ci sont inférieurs à 1.

Le **Gain** est le Rapport moins la mise.

Erreur est le terme générique employé pour désigner les erreurs d'ordre général, les fautes typographiques, les contresens, les erreurs de compréhension orale et écrite, les erreurs de traduction, les fautes d'orthographe, les problèmes techniques, les erreurs d'enregistrement, les erreurs de transaction, les erreurs manifestes, les cas de force majeure et/ou tout autre erreur apparentée.

Le **Résultat** est le résultat officiel tel qu'indiqué sur ZETURF.

Un Pari:

- ne peut être placé que par un titulaire de Compte
- ne peut être validé que s'il est placé sur le site Internet de ZETURF
- n'est valide qu'après confirmation dudit Pari par le Titulaire de Compte et acceptation de ce Pari par ZETURF
- est débité du Compte de jeu du Titulaire
- n'est possible que s'il n'excède pas le solde du Compte de jeu du titulaire
- est toujours accepté à la discrétion de ZETURF
- peut être déclaré nul, auquel cas le rapport retenu pour le paiement dudit Pari est de 1,00

La mise peut être limitée à la discrétion de ZETURF.

ZETURF se réserve le droit, si bon lui semble, de déclarer un Pari nul, en partie ou en totalité, s'il est évident que:

- des Paris ont été proposés, placés et/ou acceptés en raison d'une Erreur
- des Paris ont été placés après le début de l'épreuve concernée
- ledit Pari a fait l'objet d'un Pari Syndical
- ledit Pari a fait l'objet d'un Pari d'Influence, et/ou le Résultat a été - directement ou indirectement - influencé par des actes criminels.

Le Rapport est crédité sur le Compte de jeu du Titulaire.

ZETURF se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier un Rapport crédité à un Compte ZETURF s'il est évident que le Rapport a été crédité à un Compte ZETURF en raison d'une Erreur.

ZETURF se réserve le droit, de temps en temps, de procéder à des corrections ou des modifications de ses règles ainsi que d'adopter des règles spécifiques, sujettes à des conditions particulières, et applicables à des épreuves particulières, et qui peuvent être en contradiction avec les Règles des paris mentionnées ci-dessus.

Ces règles spécifiques seront publiées et incluses dans le présent document, sous la rubrique 'Règles spécifiques'.

En cas d'ambiguïté, l'ordre suivant est prioritaire:

- (1) Règle publiée en rapport avec un rapport
- (2) Règle publiée sous la rubrique 'Règles spécifiques'
- (3) Règle publiée sous la rubrique 'Règles des paris'

2. LES RÈGLES S'APPLIQUANT AUX PARIS MUTUELS

Le principe du Pari Mutuel est que les gagnants se répartissent les enjeux encaissés, par course et par type de pari après déduction des prélèvements de l'opérateur.

Pour certaines courses étrangères, la Mutualisation des enjeux est opérée par l'hippodrome. Dans ce cas certains types de paris peuvent suivre des règles spécifiques décrites dans le chapitre 3.

Les Rapports probables sont donc variables. Ils sont exprimés en multiples de la mise (ex. : 2 signifie un Rapport de 2 fois la mise).

Les rapports sont arrondis à la première décimale inférieure.

Un pari est annulable jusqu'à 10 minutes avant l'heure de départ théorique de la course. Celui-ci est alors remboursé.

Le nombre de Partants est le nombre de chevaux au départ de la course.

Simple Gagnant

Le pari '**Simple Gagnant**' est payable lorsque le cheval sélectionné est déclaré vainqueur de la course.

ZETURF est susceptible de proposer le pari 'Simple Gagnant' pour toutes les courses, pourvu qu'au moins 2 chevaux prennent part à la course.

Simple Placé

Le pari '**Simple Placé**' est payable lorsque le cheval sélectionné est déclaré premier ou deuxième (lorsque la course comptait à l'ouverture des paris au moins quatre, mais pas plus de sept partants) ou est déclaré premier, deuxième ou troisième (lorsque la course comptait à l'ouverture des paris au moins huit partants).

ZETURF se réserve le droit d'annuler les paris 'Simple Placé' lorsque la course compte moins de quatre

chevaux au départ.

ZeShow

Le pari '**ZEShow**' est payable lorsque le cheval sélectionné est déclaré 2ème de la course.

En cas de non-partant le pari est annulé et remboursé.

En cas d'ex aequo sur la première place, les paris '**ZEShow**' sont remboursés.

ZECouillon

Le pari '**ZECouillon**' est payable lorsque le cheval sélectionné est déclaré 4ème de la course.

En cas de non-partant le pari est annulé et remboursé.

En cas d'ex aequo sur la troisième place, les paris '**ZECouillon**' sont remboursés.

SuperSimple (S4)

Le Pari '**SuperSimple (S4)**' permet de réaliser 4 paris Simples en 1 seul ticket à partir de 4€ : 1€ sera misé sur chacun des 4 paris : Simple Gagnant, Simple Placé, ZEshow, ZECouillon.

Tous les jours sur toutes les courses où les 4 paris Simples sont ouverts. Généralement les courses ayant au moins 8 partants.

Si le cheval désigné par le parieur est non partant, les 4 paris (Simple Gagnant, Simple Placé, ZEshow et ZECouillon) sont remboursés.

Jumelé Ordre

Le pari '**Jumelé Ordre**' est payable lorsque les deux chevaux sélectionnés sont, respectivement, déclarés premier et deuxième de la course.

ZETURF peut offrir le pari '**Jumelé Ordre**' pour les courses avec au moins trois partants.

ZETURF reportera l'enjeu du pari '**Jumelé Ordre**' à la masse du pari simple gagnant (au titre du cheval resté partant) si l'un des chevaux sélectionnés est non-partant. En cas de gain le rapport est alors celui du jeu simple gagnant.

Si lors d'une course, moins de deux chevaux atteignent l'arrivée, tous les paris '**Jumelé Ordre**' sont remboursés.

Jumelé Gagnant

Le pari '**Jumelé Gagnant**' est payable lorsque les deux chevaux sélectionnés sont déclarés premier et deuxième de la course, l'ordre exact d'arrivée n'ayant pas d'importance.

ZETURF offre le pari 'Jumelé Gagnant' pour les courses avec au moins huit partants.

Si un des chevaux sélectionnés est non-partant, ZETURF reporte les enjeux à la masse du pari simple gagnant, au titre du cheval resté partant. En cas de gain le rapport est celui du jeu 'simple gagnant'.

Si lors d'une course, moins de deux chevaux atteignent l'arrivée, tous les paris 'Jumelé Gagnant' sont remboursés.

Jumelé Placé

Le pari '**Jumelé Placé**' est payable lorsque les deux chevaux sélectionnés sont déclarés étant dans les trois premières places de la course, l'ordre exact d'arrivée n'ayant pas d'importance.

ZETURF offre le pari 'Jumelé Placé' pour les courses avec au moins huit partants.

Si un des chevaux sélectionnés est non-partant, ZETURF reporte les enjeux à la masse du pari simple placé, au titre du cheval resté partant. En cas de gain le rapport est celui du jeu 'simple placé'.

Si lors d'une course, moins de deux chevaux atteignent l'arrivée, tous les paris 'Jumelé Placé' sont remboursés.

Si lors d'une course, seuls deux chevaux atteignent l'arrivée, un seul rapport est payé au titre du 'Jumelé Placé'.

ZE2/4

Le pari '**ZE2/4**' est payable lorsque les deux chevaux sélectionnés sont déclarés premier, deuxième, troisième ou quatrième, l'ordre exact d'arrivée n'ayant pas d'importance.

Si la combinaison sélectionnée comporte un non-partant, le pari est remboursé.

Si moins de deux chevaux composent l'arrivée les paris 'ZE2/4' sont remboursés.

Trio

Le pari '**Trio**' est payable lorsque les trois chevaux sélectionnés sont déclarés premier, deuxième et troisième de la course, l'ordre exact d'arrivée n'ayant pas d'importance.

ZETURF offre le pari 'Trio' dans toutes les courses comportant au moins 8 partants.

Si dans une course un ou plusieurs chevaux sélectionnés dans le pari sont déclarés non partants, ZETURF rétrogradera les combinaisons en jumelé gagnant (1 non partant sélectionné) ou en simple gagnant (2 nonpartants sélectionnés).

Si lors d'une course, moins de trois chevaux atteignent l'arrivée, tous les paris 'Trio' sont remboursés.

TriOrdre

Le Pari '**TriOrdre**' est payable lorsque les trois chevaux sélectionnés sont déclarés premier, deuxième et

troisième de la course, dans l'ordre exact d'arrivée.

ZETURF offre le pari 'TriOrdre' dans certaines courses sélectionnées parmi les courses comportant au moins 3 partants. Au cas où moins de 3 chevaux prennent effectivement le départ, ZETURF se réserve le droit d'annuler et de rembourser l'ensemble des paris 'TriOrdre' engagés sur cette épreuve.

Si dans une course un ou plusieurs chevaux sélectionnés dans le pari sont déclarés non partants, ZETURF annulera et remboursera les combinaisons comportant des non-partants.

Si lors d'une course, moins de trois chevaux atteignent l'arrivée, tous les paris 'TriOrdre' sont remboursés.

ZE4

Le pari '**ZE4**' est payable lorsque les quatre chevaux sélectionnés sont déclarés premier, deuxième, troisième et quatrième de la course, l'ordre exact d'arrivée n'ayant pas d'importance.

ZETURF peut offrir le pari 'ZE4' pour les courses avec au moins huit partants.

ZETURF peut annuler le pari 'ZE4' si la course compte au départ moins de huit chevaux.

Si un des chevaux sélectionnés est non-partant, ZETURF reporte les enjeux à la masse du pari Trio, au titre des chevaux restés partants. En cas de gain le rapport est celui du jeu Trio.

Si lors d'une course, moins de quatre chevaux atteignent l'arrivée, tous les paris 'ZE4' sont remboursés.

ZE4Ordre

Le Pari '**ZE4Ordre**' est payable lorsque les quatre chevaux sélectionnés sont déclarés premier, second, troisième et quatrième de la course, dans l'ordre exact d'arrivée.

Le 'ZE4Ordre' peut être proposé dans toutes les courses de 5 à 11 partants.

Seules les combinaisons comportant les 4 premiers de la course dans l'ordre exact d'arrivée donnent droit au paiement d'un rapport.

Le pari 'ZE4Ordre' peut être proposé tous les jours sur une ou plusieurs courses sélectionnées par l'opérateur.

En cas de non partant, les combinaisons comprenant le non-partant sont dégradées en Trio Ordre, les combinaisons comprenant plus d'un non-partant sont remboursées.

Si 2 ou plus des chevaux sélectionnés sont non partants, les paris associés seront remboursés.

Si, dans une course, moins de 4 chevaux sont classés lors de l'arrivée officielle, tous les paris 'ZE4Ordre' enregistrés sur la course sont remboursés.

ZE5

Le pari '**ZE5**' est payable lorsque les cinq chevaux sélectionnés sont déclarés premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième de la course, l'ordre exact d'arrivée n'ayant pas d'importance.

ZETURF peut offrir le pari 'ZE5' sur une ou deux courses principales de la journée.

ZETURF peut annuler le pari 'ZE5' si la course compte au départ moins de huit chevaux.

Si un des chevaux sélectionnés est non-partant, ZETURF reporte les enjeux à la masse du pari 'ZE4', au titre des chevaux restés partants. En cas de gain le rapport est celui du jeu 'ZE4' .

Si deux des chevaux sélectionnés sont non-partants, ZETURF reporte les enjeux à la masse du pari Trio, au titre des chevaux restés partants. En cas de gain le rapport est celui du jeu Trio.

Si trois des chevaux sélectionnés sont non-partants, ZETURF reporte les enjeux à la masse du pari Jumelé gagnant, au titre des chevaux restés partants. En cas de gain le rapport est celui du jeu Jumelé gagnant.

Si quatre des chevaux sélectionnés sont non-partants, ZETURF reporte les enjeux à la masse du pari simple gagnant, au titre des chevaux restés partants. En cas de gain le rapport est celui du jeu simple gagnant.

Si cinq des chevaux sélectionnés sont non-partants, ...

Si lors d'une course, moins de cinq chevaux atteignent l'arrivée, tous les paris 'ZE5' sont remboursés.

Si aucun parieur ne trouve la bonne combinaison du 'ZE5' , les mises sont reportées à titre de cagnotte sur le 'ZE5' principal du lendemain.

ZE234

Le Pari '**ZE234**' permet sur un seul ticket de parier : 1 ZE4, 4 Trios et 6 Jumelés Gagnants avec des mises fractionnées.

Pour un pari ZE234 avec une mise de 15€, la répartition est la suivante : 5€ sur le ZE4, 1€ sur chacun des quatre Trios, 1€ sur chacun des six Jumelés Gagnants.

Fréquence : tous les jours sur les principales courses de 14 chevaux et plus.

En cas de non-partant, les combinaisons comprenant le non-partant sont remboursées.

ZE345

Le Pari '**ZE345**' permet sur un seul ticket de parier : 1 ZE5, 5 ZE4 et 10 Trio avec des mises fractionnées.

Pour un pari ZE345 avec une mise de 20€, la répartition est la suivante : 5€ sur le ZE5, 1€ sur chacun des ZE4 et 1€ sur chacun des Trios.

Fréquence : tous les jours sur les principales courses support du ZE5.

En cas de non-partant, les combinaisons comprenant le non-partant sont remboursées.

CHANCE

Le '**CHANCE**' vous permet de demander à ZETURF de sélectionner à votre place une combinaison pour vos paris: ZETURF sélectionnera pour vous, parmi les chevaux favoris de la course, la combinaison dont le

rapport probable est le plus élevé à l'instant où vous effectuez votre pari.

CHANCE Total : ZETURF sélectionne pour vous tous les chevaux qui composent votre pari (2 pour un jumelé, 3 pour un trio)

CHANCE Complément : Vous sélectionnez un ou plusieurs chevaux pour votre combinaison et 'CHANCE' complète pour vous afin d'atteindre le nombre de chevaux nécessaire pour effectuer un jeu unitaire (par exemple, vous sélectionnez 2 chevaux pour un Ze5, et 'CHANCE' complétera pour vous en désignant les 3 chevaux supplémentaires)

Par défaut 'CHANCE' vous propose un jeu du montant unitaire minimal du Pari concerné.

Vous pouvez toutefois modifier ce montant, dans la limite des mises plancher et plafond du pari concerné.

Mode de calcul des rapports en cas d'arrivée Dead Heat (Ex aequo):

Dans le cas de plusieurs chevaux classés premiers, le montant de toutes les mises sur les divers chevaux payables est d'abord retiré de la masse à partager.

Le reste ainsi obtenu, que l'on appelle bénéfice à répartir, est divisé en autant de parties égales qu'il y a de chevaux classés premiers.

Chacune de ces parts est à son tour partagée au prorata du nombre des mises sur chacun de ces chevaux.

Les quotients ainsi obtenus, augmentés de l'unité de mise, constituent les rapports bruts pour chacun des chevaux classés premiers.

En cas d'arrivée 'dead heat' :

Les paris 'Gagnants' engagés sur tous les chevaux classés à la première place ont droit au paiement d'un rapport 'gagnant'

Les paris 'ZEShow' engagés sur tous les chevaux classés à la seconde place ont droit au paiement d'un rapport 'ZEShow'

Les paris 'ZECouillon' engagés sur tous les chevaux classés à la quatrième place ont droit au paiement d'un rapport 'ZECouillon'

Les paris 'Placés' engagés sur tous les chevaux classés dans les deux ou trois premières places (suivant le nombre de partants - cf supra) ont droit au paiement d'un rapport 'placé'

Les paris 'Jumelés', 'Trio', 'Trio Ordre', 'ZE4', 'ZE4Ordre', 'ZE5' et 'ZE 2/4' comportant des chevaux classés respectivement dans les deux, trois, quatre et cinq premières places (suivant le type de pari et le nombre de partants - cf supra) ont droit au paiement d'un rapport.

En cas d'ex aequo sur la dernière place, les combinaisons incluant ensemble les deux ex aequo ne seront en aucun cas considérées comme gagnantes.

Pour le Pari "ZE5Ordre : voir article "ZE5Ordre".

Annulation et / ou modifications substantielles

En cas de course annulée, tous les types de paris engagés sur les résultats de cette épreuve sont remboursés.

En cas de report de la course de plus d'une heure et/ou de modification substantielle des conditions de course, ZETURF se réserve le droit d'annuler définitivement les paris sur cette course.

Une option dans vos données personnelles vous permet d'annuler automatiquement vos paris (au lieu de les dégrader) qui comportent un non-partant. Cette option porte le nom de 'Paris inaltérables'.

Sauf autrement et explicitement mentionné, ZETURF annulera tous les paris 'Simple Gagnant' et 'Simple Placé' engagés sur un cheval déclaré non-partant.

Pour l'ensemble des paris ZETURF, les paris seront remboursés s'il n'y a aucune mise gagnante, à l'exception du ZE5 et du ZE5 Ordre (se reporter aux articles associés au ZE5 et au ZE5 Ordre).

Verticaux ZETURF (ex Grille ZETURF)

Principe d'un pari vertical

Un "Pari Vertical" consiste pour le joueur à trouver des combinaisons gagnantes sur une liste de courses identifiées.

Pour constituer un pari vertical, ZETURF sélectionne sur une journée les courses support du jeu et le type de pari demandé sur chaque course.

Mises et gains

La mise minimum de base d'un pari vertical est de 0.5€ pour le "DAILY" et 0.2€ pour le "MAXI"

Le gain est la somme des mises affectée du taux de redistribution divisé par le nombre de mises gagnantes. Une mise est considérée comme gagnante si elle regroupe l'ensemble des combinaisons gagnantes demandées sur les courses présentées sur le pari vertical.

ZETURF se réserve la possibilité de garantir un total de gain minimal.

Le pari sur un pari vertical reste ouvert jusqu'au départ de la 1ère course support du jeu.

Le paiement des gains est effectué après l'enregistrement de l'arrivée de la dernière course.

Mode de jeu

Sur chaque course présentée sur le pari vertical, le joueur sélectionne la combinaison gagnante souhaitée et choisit un ou deux chevaux réserviste (de complément) en cas de non-partant.

Si le joueur ne sélectionne pas (ou pas suffisamment) de chevaux de remplacement ou si le ou les chevaux de remplacement sont eux-mêmes non-partants alors les chevaux réservistes sélectionnés par ZETURF s'appliqueront (la liste des chevaux réservistes choisis par ZETURF est affichée sur le site dès le départ de chaque course).

Cas particuliers

- En cas d'absence de gagnant >> Si aucun joueur ne gagne, la somme des mises est intégralement reportée sur le pari vertical suivant comportant le même nombre de courses.
- En cas d'ex-aequo à l'arrivée>> Le gain est le même pour toutes les mises gagnantes, même dans les cas où il y aurait plusieurs combinaisons gagnantes pour une course donnée.
- En cas de non-partants >> En cas de chevaux non-partants, ceux-ci sont remplacés dans les combinaisons jouées par les chevaux réservistes choisis par le joueur ou à défaut choisis par ZETURF s'applique.

S'il y a un cheval non-partant dans la combinaison validée par le joueur, alors le premier cheval réserviste sélectionné vient compléter la combinaison. Par exemple : Je valide un jumelé gagnant 1-2, avec en premier cheval réserviste 3 et en second cheval réserviste, le 4. Le cheval 1 est non-partant. Mon jumelé deviendra donc automatiquement 2-3.

Au cas où il y aurait un second non-partant dans la combinaison validée, alors le second cheval réserviste viendra à son tour compléter la combinaison. Par exemple : Je valide un jumelé gagnant 1-2, avec en premier cheval réserviste 3 et en second cheval réserviste, le 4. Les chevaux 1 et 2 sont non-partants. Mon jumelé deviendra donc automatiquement 3-4.

- En cas de course annulée >> Si deux courses ou plus composant un pari vertical DAILY sont annulées, alors l'intégralité des mises est remboursée. Si trois courses ou plus composant un pari vertical MAXI sont annulées, alors l'intégralité des mises est remboursée.

3. LES RÈGLES SPÉCIFIQUES / MUTUALISATION SUR HIPPODROMES ÉTRANGERS

3.1 Ante Post

L'Ante-Post consiste à déterminer, longtemps (jusqu'à plusieurs semaines) avant la course en question, quel cheval participera ET gagnera ladite course.

Le Pari (un Simple Gagnant ou un Simple Placé) est Mutuel, ce qui signifie que les cotes sont susceptibles d'évoluer jusqu'à la fermeture de la session.

Aucune annulation ne sera possible.

Aucun remboursement ne sera fait en cas de Non-Partant de dernière minute ou si la sélection ne participe pas à l'épreuve, quelle qu'en soit la raison.

3.2 Afrique du Sud (hippodromes Phumelela)

Les courses mutualisées sur des hippodromes étrangers sont signalées sur le site de ZETURF.

Dans une réunion, les cotes de la deuxième course ne sont affichées qu'une fois la première course est terminée (et ainsi de suite).

Les mises minimales à 0.20€ ne sont pas autorisées.

Les paris ne sont pas dégradables en cas d'un non-partant dans une combinaison.

Définition : Le nombre de Partants est le nombre au départ de la course.

Jumelé Placé

Si la course a 6 partants ou plus au départ de la course, les 3 premières places sont payées.

Si la course a 5 partants ou moins plus au départ de la course, seule la première place est payée.

Rappel : Le nombre de Partants est le nombre au départ de la course.

3.3 Suède (ATG): Paris Verticaux

Les courses mutualisées sur des hippodromes étrangers sont signalées sur le site de ZETURF

Définition des termes:

Le terme '**paris verticaux**' sont des paris de type « Grille » signifie que le client joueur tente de prévoir les chevaux gagnants sur 4 à 8 courses en fonction du type de pari vertical (V4, V5, V65, V64, V75, GS75 et V86 dont les définitions sont données ci-dessous).

Les 'paris verticaux' sont proposés sur les sites ZETURF en partenariat avec ATG, organisme de paris hippiques basé en Suède, définissant pour chaque type de pari vertical les courses supports.

Les différentes courses supports du pari vertical seront alors appelées 'Manches'.

Pour miser sur un pari vertical, le ticket de jeu du client doit être validé à la fois par ZETURF et par ATG , cette validation a lieu dès l'enregistrement du pari et en tout état de cause avant la fermeture des paris, au départ de la course.

À titre d'information, le présent règlement des paris verticaux reprend les règles définies par ATG sur le site www.atg.se.

En tout état de cause seul le présent règlement de ZETURF en français régit le contrat de paris avec le joueur.

Mises et Gains

Pour chaque 'manche' composant le pari vertical, le client doit choisir un ou plusieurs chevaux sur lequel ou lesquels il souhaite miser.

Si un client sélectionne un seul et unique cheval pour chaque 'manche', alors le pari couvre une combinaison.

Si un client sélectionne plus d'un cheval dans une ou plusieurs 'manches', alors ce pari contient plusieurs combinaisons possibles et le pari est appelé un 'pari multiple'.

Le nombre de combinaisons gagnantes dans un pari multiple est déterminé par le nombre de combinaisons gagnantes individuellement.

Le nombre de combinaisons dans un 'pari multiple' est déterminé en additionnant les chevaux sélectionnés par le client dans chacune des 'manches' puis en multipliant le nombre de sélections sur chaque manche entre eux via la formule suivante:

Nombre de combinaisons jouées = nombre de sélections 'Manche 1' x nombre de sélections 'Manche 2' x ... x nombre de sélections 'Manche finale')

Le montant de la mise est alors calculé en multipliant le nombre de combinaisons par le montant de la mise unitaire définie par le joueur.

Les gains sont affichés pour le montant de la mise unitaire.

ZETURF se réserve la possibilité de garantir un total de gain minimal, au minimum égal à la mise unitaire.

Chevaux de remplacement

Un cheval de remplacement est un cheval sélectionné, mais n'entrant dans la combinaison jouée que si et seulement si un cheval de la combinaison d'origine est déclaré 'non-partant'.

Pour chaque 'manche', en plus des sélections jouées du client, jusqu'à deux autres chevaux peuvent être 'sélectionnés' en tant que 'remplaçants' par le client après avoir défini un ordre de priorité entre ces 2 'remplaçants'.

Lors de la validation du ticket de jeu, ces chevaux de remplacement ne seront pas comptabilisés dans le calcul du nombre de combinaisons jouées et dans le calcul de la mise.

Après la clôture des paris, ZETURF / ATG communique sur le site www.ZETURF.fr une liste de chevaux de remplacement par défaut pour chacune des manches supports du pari vertical, ainsi qu'un ordre de priorité par cheval.

Les chevaux de remplacement par défaut sont utilisés pour remplacer les chevaux déclarés nonpartants si le joueur n'a pas choisi lui-même de chevaux de remplacement ou si ceux qu'il a choisis sont en nombre insuffisant pour remplacer tous les chevaux déclarés non-partants.

ZETURF/ATG désigne comme chevaux de remplacement par défaut les chevaux les plus souvent pariés (par ordre décroissant d'occurrences sur ce type de pari et dans cette course).

Activation des chevaux de remplacement

Si un cheval de la combinaison jouée est déclaré non-partant, alors le cheval 'remplaçant' sélectionné par le client ayant la priorité la plus haute entrera automatiquement dans la combinaison jouée en remplacement du cheval non-partant.

Si le client n'a pas sélectionné de remplaçant chevaux de remplacement sur la manche, ou que le nombre de chevaux de remplacement choisi par le client est insuffisant ou encore que tous les chevaux de remplacement sélectionnés par le client sont eux-mêmes déclarés non-partants, le non-partant de la combinaison du client

sera remplacé par le 1er cheval de la liste ZETURF/ATG des chevaux de remplacement disponibles (en fonction de l'ordre de priorité défini par ZETURF/ATG).

Annulation d'une mise 'pari vertical'

Un ticket de jeu d'un pari vertical ne peut pas être annulé à l'initiative du client une fois qu'il a été enregistré et validé par ZETURF.

Calcul du gain en cas de dead-heat (ex aequo)

En cas de dead-heat à la première place dans une ou plusieurs manches, le calcul du nombre de parts de rapport revenant à un client gagnant qui a prévu plus d'un de ces chevaux est effectué en multipliant le rapport par le nombre de chevaux gagnants sélectionnés par le client dans chaque manche.

Course à recourir ou report de la course

Si une course est recourue ou tenue à une date ultérieure, alors le résultat de cette course sera inclus dans les paris.

Annulation d'une manche, manche déclarée nulle et manche interrompue

Si une manche est annulée, déclarée nulle ou interrompue sans être reportée (prévue pour être courue ultérieurement), les résultats des autres manches sont déterminants pour déterminer le résultat du pari.

Les chevaux choisis sur cette manche sont considérés comme gagnant.

Si toutes les manches sont dans cette situation, les paris sont remboursés.

La même disposition s'appliquera si une course est déclarée nulle ou si aucun cheval ne franchit la ligne d'arrivée comme vainqueur.

Un client gagnant, qui a fait deux ou plusieurs sélections à l'égard d'une telle manche, se verra attribuer un nombre de parts de rapport équivalent.

Suppression d'une ou plusieurs manches

Pour le pari vertical V4, si plus d'une manche a été supprimée ou, dans le cas d'autres catégories de paris verticaux, plus de deux manches ont été supprimées pendant la journée de compétition et si ces manches ne peuvent pas être recourues ou reportées à une date ultérieure, alors les paris seront annulés et les mises seront remboursées.

Pari vertical 'V4'

Le terme 'V4' se réfère à la catégorie de pari vertical où le client tente de prévoir les chevaux gagnants dans quatre courses, choisies par l'opérateur de paris, tenues sur le même hippodrome le même jour.

Dans les paris V4, les courses support sont désignées manches et numérotées de 1 à 4.

Mise minimale

La mise minimale du pari vertical 'V4' est de 0.24€

Combinaison gagnante

Une combinaison est déclarée comme gagnante si cette dernière contient les 4 chevaux vainqueurs des 4 manches constituant le V4.

Si aucune combinaison contenant les vainqueurs des 4 manches du V4 n'a été jouée, les combinaisons jouées contenant les vainqueurs de 3 manches seront déclarées comme gagnantes et à défaut les combinaisons jouées contenant les vainqueurs de 2 manches seront déclarées comme gagnantes et ainsi de suite.

S'il n'y a aucun gagnant, les mises sont remboursées.

Calcul du rapport

Dans un pari vertical V4, le rapport est calculé en divisant le total net des mises par le total de mises gagnantes.

Pari vertical 'V5'

Le terme 'V5' se réfère à la catégorie de pari vertical où le client tente de prévoir les chevaux gagnants dans 5 courses tenues sur le même hippodrome le même jour.

Dans les paris V5, les courses support sont désignées manches et numérotées de 1 à 5.

Mise minimale

La mise minimale du pari vertical 'V5' est de 0.12€

Combinaison gagnante

Une combinaison est déclarée comme gagnante si cette dernière contient les 5 chevaux vainqueurs des 5 manches constituant le V5.

Si aucune combinaison contenant les vainqueurs des 5 manches du V5 n'a été jouée, les combinaisons jouées contenant les vainqueurs du plus grand nombre de manches seront déclarées comme gagnantes.

S'il n'y a aucun gagnant, les mises sont remboursées.

Calcul du rapport

Dans un pari vertical V5, le rapport est calculé en divisant le total 'net' des mises par le total de mises gagnantes.

Pari vertical 'V65'

Le terme 'V65' se réfère à la catégorie de pari vertical où le client tente de prévoir les chevaux gagnants dans 6 courses tenues sur le même hippodrome le même jour.

Dans les paris V65, les courses support sont désignées manches et numérotées de 1 à 6.

Mise minimale

La mise minimale du pari vertical 'V65' est de 0.12€

Combinaison gagnante

Une combinaison est déclarée comme gagnante si cette dernière contient les chevaux vainqueurs de 5 ou des 6 manches constituant le V65.

Calcul du rapport, Jackpot, Report de fonds

Le calcul des rapports s'effectue de la manière suivante : dans les paris V65, le total net des mises validées sur le pari vertical est divisé en 2 de la façon suivante :

- 50% sont affectés aux combinaisons de 6 chevaux gagnants

- 50% sont affectés aux combinaisons de 5 chevaux gagnants

Les sommes ainsi obtenues seront réparties entre les nombres de combinaisons gagnantes dans chaque groupe de rapports respectifs.

Dans les cas où le montant du rapport théorique, calculé par combinaison dans le groupe de rapports '5 gagnants' est inférieur au Rapport Minimum Payable, alors le pari est considéré comme perdant.

Le Rapport Minimum Payable est fixé par l'autorité de régulation Suédoise.

Le Rapport Minimum Payable pour le Paris Vertical 'V65' est fixé à 2.4 € (deux euros 40 centimes).

En vertu de la disposition exposée au paragraphe précédent, les sommes exemptées du paiement seront placées dans une cagnotte, de la même façon, s'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 5 ou 6 gagnants, alors la masse jouée sera, elle aussi, reportée dans une cagnotte.

ZETURF / ATG versera par la suite la ou les cagnottes au rapport pour '6 gagnants' dans un pari V65, organisé dans les douze mois suivants, qui sera proposé par ZETURF à ses parieurs.

Une fois que la ou les cagnottes sont allouées à une réunion support du V65, cette décision ne pourra plus être modifiée.

S'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 5 ou 6 gagnants, alors la masse placée sera reportée sur le groupe de rapport pour '6 gagnants' dans un pari V65 tenu dans les douze mois suivants.

Pari vertical 'V64'

Le terme 'V64' se réfère à la catégorie de pari vertical où le client tente de prévoir les chevaux gagnants dans 6 courses tenues sur le même hippodrome le même jour.

Dans les paris V64, les courses support sont désignées manches et numérotées 1 à 6.

Mise minimale

La mise minimale du pari vertical 'V64' est de 0.12€.

Combinaison gagnante

Une combinaison est déclarée comme gagnante si cette dernière contient les chevaux vainqueurs de 4, 5 ou des 6 manches constituant le V64.

Calcul du rapport, Jackpot, Report de fonds

Le calcul des rapports s'effectue de la manière suivante : dans les paris V64, le total net des mises validées sur le pari vertical est divisé en 3 de la façon suivante :

- 40% sont affectés aux combinaisons de 6 chevaux gagnants
- 20% sont affectés aux combinaisons de 5 chevaux gagnants
- 40% sont affectés aux combinaisons de 4 chevaux gagnants

Les sommes ainsi obtenues seront réparties entre les nombres de combinaisons gagnantes dans chaque groupe de rapports respectifs.

Dans les cas où le montant du rapport théorique, calculé par combinaison dans le groupe de rapports '5 gagnants' ou dans le groupe '4 gagnants' est inférieur au Rapport Minimum Payable, alors le pari est considéré comme perdant.

Le Rapport Minimum Payable est fixé par l'autorité de régulation Suédoise.

Le Rapport Minimum Payable pour le Paris Vertical 'V64' est fixé à 0.84 € (quatre-vingt-quatre centimes d'euro).

En vertu de la disposition exposée au paragraphe précédent, les sommes exemptées du paiement seront placées dans une cagnotte, de la même façon, s'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 4, 5 ou 6 gagnants, alors la masse jouée sera, elle aussi, reportée dans une cagnotte.

ZETURF / ATG versera par la suite la ou les cagnottes au rapport pour '6 gagnants' dans un pari V64, organisé dans les douze mois suivants, qui sera proposé par ZETURF à ses parieurs.

Une fois que la ou les cagnottes sont allouées à une réunion support du V64, cette décision ne pourra plus être modifiée.

S'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 4, 5 ou 6 gagnants, alors la masse placée sera reportée sur le groupe de rapport pour '6 gagnants' dans un pari V64 tenu dans les douze mois suivants.

Pari vertical 'V75'

Le terme 'V75' se réfère à la catégorie de pari vertical où le client tente de prévoir les chevaux gagnants dans 7 courses tenues sur le même hippodrome le même jour.

Dans les paris V75, les courses support sont désignées manches et numérotées 1 à 7.

Mise minimale

La mise minimale du pari vertical 'V75' est de 0.06€.

Combinaison gagnante

Une combinaison est déclarée comme gagnante si cette dernière contient les chevaux vainqueurs de 5, 6 ou des 7 manches constituant le V75.

Calcul du rapport, Cagnotte, Report de fonds

Le calcul des rapports s'effectue de la manière suivante : dans les paris V75, le total net des mises validées sur le pari vertical est divisé en 3 de la façon suivante :

- 40% sont affectés aux combinaisons de 7 chevaux gagnants
- 20% sont affectés aux combinaisons de 6 chevaux gagnants
- 40% sont affectés aux combinaisons de 5 chevaux gagnants

Les sommes ainsi obtenues seront réparties entre les nombres de combinaisons gagnantes dans chaque groupe de rapports respectifs.

Dans les cas où le montant du rapport théorique, calculé par combinaison dans le groupe de rapports '5 gagnants' ou '6 gagnants' est inférieur au Rapport Minimum Payable, alors le pari est considéré comme perdant.

Le Rapport Minimum Payable est fixé par l'autorité de régulation Suédoise.

Le Rapport Minimum Payable pour le Paris Vertical 'V75' est fixé à 1.8 € (un euro et quatre-vingt centimes).

En vertu de la disposition exposée au paragraphe précédent, les sommes exemptées du paiement seront placées dans une cagnotte ; de la même façon, s'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 5, 6 ou 7 gagnants alors la masse jouée sera elle aussi reportée dans une cagnotte.

ZETURF / ATG versera par la suite la ou les cagnottes au rapport pour '7 gagnants' dans un pari V75 organisé dans les douze mois suivants, qui sera proposé par ZETURF à ses parieurs.

Une fois que la ou les cagnottes sont allouées à une réunion support du V75, cette décision ne pourra plus être modifiée.

S'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 5, 6 ou 7 gagnants, alors l'argent placé sera reporté sur le groupe de rapport pour '7 gagnants dans un pari V75 tenu dans les douze mois suivants.

Pari vertical 'Grand Slam 75 ou GS75'

Le terme 'GS75' se réfère à la catégorie de pari vertical où le client tente de prévoir les chevaux gagnants dans 7 courses tenues sur le même hippodrome le même jour.

Dans les paris GS75, les courses support sont désignées manches et numérotées 1 à 7.

Le pari vertical 'GS75' est similaire au pari 'V75', mais il offre une cagnotte garantie minimum à répartir parmi les gagnants des combinaisons de 7 chevaux gagnants.

Mise minimale

La mise minimale du pari vertical 'GS75' est de 0.12€.

Combinaison gagnante

Une combinaison est déclarée comme gagnante si cette dernière contient les chevaux vainqueurs de 5, 6 ou des 7 manches constituant le GS75.

Calcul du rapport, Cagnotte, Report de fonds

Le calcul des rapports s'effectue de la manière suivante : dans les paris GS75, le total net des mises validées sur le pari vertical est divisé en 3 de la façon suivante :

- 40% sont affectés aux combinaisons de 7 chevaux gagnants
- 20% sont affectés aux combinaisons de 6 chevaux gagnants
- 40% sont affectés aux combinaisons de 5 chevaux gagnants

Les sommes ainsi obtenues seront réparties entre les nombres de combinaisons gagnantes dans chaque groupe de rapports respectifs.

Dans les cas où le montant du rapport théorique, calculé par combinaison dans le groupe de rapports '5 gagnants' ou '6 gagnants' est inférieur au Rapport Minimum Payable, alors le pari est considéré comme perdant.

Le Rapport Minimum Payable est fixé par l'autorité de régulation Suédoise.

Le Rapport Minimum Payable pour le Paris Vertical 'GS75' est fixé à 1.8 € (un euro et quatre-vingt centimes).

En vertu de la disposition exposée au paragraphe précédent, les sommes exemptées du paiement seront placées dans une cagnotte, de la même façon, s'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 5, 6 ou 7 gagnants, alors la masse jouée sera elle aussi reportée dans une cagnotte.

ZETURF / ATG versera par la suite la ou les cagnottes au rapport pour '7 gagnants' dans un pari GS75 organisé dans les douze mois suivants, qui sera proposé par ZETURF à ses parieurs.

Une fois que la ou les cagnottes sont allouées à une réunion support du GS75, cette décision ne pourra plus être modifiée.

S'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 5, 6 ou 7 gagnants, alors l'argent placé sera reporté sur le groupe de rapport pour '7 gagnants' dans un pari V75 tenu dans les douze mois suivants.

Pari vertical 'V86'

Le terme 'V86' se réfère à la catégorie de pari vertical où le client tente de prévoir les chevaux gagnants dans 8 courses courues le même jour. Dans les paris V86, les courses support sont désignées manches et numérotées 1 à 8.

Mise minimale

La mise minimale du pari vertical 'V86' est de 0.03€

Combinaison gagnante

Une combinaison est déclarée comme gagnante si cette dernière contient les chevaux vainqueurs de 6, 7 ou des 8 manches constituant le V86.

Calcul du rapport, Cagnotte, Report de fonds

Le calcul des rapports s'effectue de la manière suivante : dans les paris V86, le total net des mises validées sur le pari vertical est divisé en 3 de la façon suivante :

- 40% sont affectés aux combinaisons de 8 chevaux gagnants
- 20% sont affectés aux combinaisons de 7 chevaux gagnants
- 40% sont affectés aux combinaisons de 6 chevaux gagnants

Les sommes ainsi obtenues seront réparties entre les nombres de combinaisons gagnantes dans chaque groupe de rapports respectifs.

Dans les cas où le montant du rapport théorique, calculé par combinaison dans le groupe de rapports '6 gagnants' et '7 gagnants' est inférieur au Rapport Minimum Payable, alors le pari est considéré comme perdant.

Le Rapport Minimum Payable est fixé par l'autorité de régulation Suédoise.

Le Rapport Minimum Payable pour le Paris Vertical 'V85'' est fixé à 1.8 € (un euro et quatre-vingt centimes).

En vertu de la disposition exposée au paragraphe précédent, les sommes exemptées du paiement seront placées dans une cagnotte, de la même façon, s'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 6, 7 ou 8 gagnants, alors la masse jouée sera, elle aussi, reportée dans une cagnotte.

ZETURF / ATG versera par la suite la ou les cagnottes au rapport pour '8 gagnants' dans un pari V86 organisé dans les douze mois suivants, qui sera proposé par ZETURF à ses parieurs.

Une fois que la ou les cagnottes sont allouées à une réunion support du V86 cette décision ne pourra plus être modifiée.

S'il n'y a pas de gagnant dans un ou plusieurs groupes de rapport pour 6, 7 ou 8 gagnants, alors l'argent placé sera reporté sur le groupe de rapport pour '8 gagnants dans un pari V86 tenu dans les douze mois suivants.
